

Impact d'un aménagement écologique sur l'entomofaune et la productivité des bleuetières semi-cultivées de la Côte-Nord.

ÈVE-CATHERINE DESJARDINS

CEDFOB : Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale,
Baie-Comeau (Québec)
eve-catherine.desjardins@cedfob.qc.ca

Mots clés: bleuets nains, *Vaccinium angustifolium*, insectes alliés, pollinisateurs, aménagement écologique.

Les bleuetières de la Côte-Nord sont généralement entourées d'un milieu naturel relativement homogène : la pessière à épinette noire. Ces milieux faiblement diversifiés sont soumis, la plupart de temps, à une régie de production intensive qui affecte les populations d'insectes alliés : pollinisateurs et ennemis naturels des insectes nuisibles. Une diversification culturale devrait générer une plus grande abondance d'arthropodes bénéfiques, un contrôle efficace des nuisances et une production fruitière accrue. Ce projet de recherche a pour but d'évaluer l'influence d'un aménagement écologique sur l'entomofaune (alliés et nuisances) des bleuetières ainsi que sur la production fruitière du bleuétier nain (*Vaccinium angustifolium*, Ericaceae). Cette étude s'est déroulée sur la Côte-Nord à l'intérieur de 12 bleuetières expérimentales dont une moitié était située à Pointe-aux-Outardes et l'autre moitié à Longue-Pointe-de-Mingan. À chacun de ces sites, 3 bleuetières (traitements) ont été aménagées de façon «écologique» et 3 autres (témoins) de manière conventionnelle : 2 sites X 3 réplicats. Les aménagements écologiques consistent à implanter en pourtour de bleuetières des plantes (herbacées et arbustives) florifères et des nichoirs spécialement conçus pour les alliés. Les taux d'occupation des nichoirs à bourdons et à guêpes sociales ainsi que des nichoirs à osmies et à guêpes maçonnées étaient de 10,6% et 49% respectivement. Les résultats obtenus démontrent une augmentation de 13% du taux de mise à fruit à l'intérieur des bleuetières aménagées, faisant passer ce taux de 27% dans les témoins à 40% et ce, jusqu'à une distance minimale de 26 mètres. La mise en place de plates-bandes végétales favorise principalement la présence des abeilles solitaires et des bourdons dont l'abondance en bleuetières aménagées est multipliée par 2. Les espèces végétales à l'essai les plus attractives pour ses insectes sont le chèvrefeuille, *Lonicera* spp., le framboisier, *Rubus idaeus*, le rosier, *Rosa rugosa*, l'échinacée pourpre, *Echinacea purpurea*, les trèfles blanc et alsike (*Trifolium repens* et *T. hybridum*) et la monarde fistuleuse, *Monarda fistulosa*. Les aménagements écologiques n'ont pas eu d'effet significatif sur l'abondance des ennemis naturels (prédateurs et parasitoïdes) ainsi que sur les insectes nuisibles : les espèces composant ce dernier groupe étant absentes ou représentées par très un faible nombre d'individus. La distribution des prédateurs et des parasitoïdes en bleuetière semble influencée positivement par le milieu forestier. Le nombre d'araignées et de guêpes parasitoïdes diminue en fonction de la distance de la forêt. Les résultats de cette étude permettent de recommander aux producteurs de bleuets nains de la Côte-Nord la mise en place de plates-bandes florifères attractives pour les pollinisateurs qui permettent d'augmenter les taux de mise à fruit de manière durable.